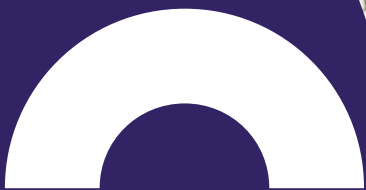


CHAM

VOUS AUSSI, VOUS PENSEZ
QU'ELLE DEVRAIT FAIRE LES CHAM ?



INSCRIPTIONS POUR LA
RENTÉE 2026

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS
MUSIQUE



ON SE CULTIVE
À L'
ÉCOLE DE
musique!

MÉTROPOLE

GRAND LYON

OUILINS
PIERRE-
BÉNITE

- ▶ Les CHAM permettent aux élèves motivés de suivre un **enseignement musical** sur le temps scolaire.
- ▶ **La pratique collective** est au coeur de ce dispositif.
- ▶ Il est entièrement pris en charge par la Ville.

- ▶ **7 instruments** sont actuellement proposés en enseignement : clarinette, hautbois, flûte traversière, saxophone, trombone, percussion et **la guitare!** NOUVEAU
- Certains élèves savent déjà lequel les fait vibrer. Pour les autres, pas de pression : des séances seront dédiées aux essais d'instruments.

**INSTRUMENTS FOURNIS
100 % GRATUIT**

**OUVERT À TOUS
AUCUN PRÉ-REQUIS
DEMANDÉ**

POUR QUI ?

- ▶ Ce dispositif est ouvert à tous les élèves de **CM1, CM2, 6^e et 5^e**.
- ▶ Il est mis en place pour la deuxième année à **l'école Ampère et au collège Marcel Pagnol**
- ▶ Des dérogations sont possibles
- ▶ Aucune connaissance ou pratique de la musique n'est requise.

C'EST QUOI ?

- ▶ **Au CM1 et au CM2 :**
3h30 de pratique musicale par semaine à l'École municipale de musique.
- ▶ **Au collège :**
5h de pratique musicale par semaine.

CLASSES DE CM1, CM2, 6^e et 5^e

NOUVEAU

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE



COMMENT ?

- ▶ **Étape n°1 :**
Remplissez le formulaire papier ou en ligne* avant le 29 mai 2026.
- ▶ **Étape n°2 :**
Les élèves et leurs familles sont reçus pour un entretien de motivation. Une commission délibèrera ensuite.

*Le formulaire papier est disponible en Mairie, dans les établissements scolaires, les médiathèques et à l'école de musique. Vous pouvez le télécharger et le remplir en ligne : jeparticipeoullinspierrebénite.fr/cham-2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prénom de l'élève :

Nom de famille :

Adresse :

Email de contact :

Classe et école fréquentées (année scolaire 25|26) :

Jouez-vous d'un instrument ?

OUI NON

Pour info, aucune connaissance musicale préalable n'est demandée. Les CHAM s'adressent à tous les élèves de CM1, CM2, de 6^e et de 5^e motivés !



Merci de remettre ce formulaire complété au professeur de votre enfant

Dépôt des pré-inscriptions jusqu'au **29 mai 2026**



RENDEZ-VOUS CHAM

Participez à la réunion publique d'information
sur les Classes à Horaires Aménagés Musique !

jeudi 23 avril à 18h30

à la Maison du Peuple, 4 place Jean-Jaurès

Représentation des élèves de CHAM

samedi 9 mai à 14h

lors de la Fête de l'Iris

au parc Chabrières, 44 Grande rue

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

CONTACT

École municipale de Musique

107 rue Ampère - parc Manillier

04 78 50 05 22

enseignementsartistiques@oullinspierrebenedite.fr